



# PROJET ASSOCIATIF

## LES PETITS FILOUS- SORBIERS

Version 1 du 30/04/2018

### Préface

Le projet associatif Les PETITS FILOUS est le résultat d'un long travail de réflexion entre les parties prenantes : les membres de l'association, les parents et les professionnels, sur ce que souhaitent réaliser l'association et sur la manière dont elle souhaite le faire ; compte tenu de la situation actuelle de notre structure et du territoire sur lequel elle évolue.

L'écriture du projet répond à 4 grandes questions :

- D'où venons-nous (raison d'être, historique) ?
- Qui sommes-nous (présentation, nos objectifs généraux, nos principes éthiques) ?
- Que souhaitons-nous mettre en place (notre ambition) ?
- Comment allons-nous y parvenir ?

Le projet associatif donne du sens à nos actions en formalisant la raison d'agir au sein des PETITS FILOUS. Il offre une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs : adhérents, bénévoles, salariés et stagiaires.

Il est le support de présentation et de communication sur l'association.

Il n'a pas un caractère définitif car il peut évoluer et s'enrichir de nouvelles orientations impulsées par les parties prenantes et le contexte économique et social suite à sa révision.

### Sommaire

Petit historique des petits filous	Page 2
Présentation	Page 3
Nos objectifs généraux	Page 4
Nos principes éthiques	Page 5
Les axes du projet associatif pour la période 2018-2020	Page 8

D'où venons-nous (raison d'être, historique) ?

## Petit historique des Petits Filous =

En 1986, un groupe de parents en panne de mode d'accueil se réunit sur la commune de Sorbiers et initie le projet de création d'un lieu d'accueil. Il leur aura fallu environ 2 ans pour mener à bien ce projet avec le soutien de la municipalité (enquêtes, recherches de locaux, contacts avec les partenaires et élaboration du projet éducatif).

L'association Les Petits filous voit le jour le 10 Octobre 1989 au 1 Rue de l'Onzon à Sorbiers (20 places-129 m<sup>2</sup>). La mairie de Sorbiers met à disposition les locaux.

En 1993, dans les mêmes locaux, les Petits Filous s'agrandissent en aménageant l'étage du bâtiment (+ 100m<sup>2</sup>) et augmentent leur capacité d'accueil (30 places) compte-tenu de la forte demande de garde.

En 2000 : Saturation mode d'accueil d'où le projet d'un second d'agrandissement. Il est impossible à réaliser sur locaux actuels.

La Mairie de SORBIERS en accord avec l'association décide donc de réaliser une nouvelle structure co-financée par la CNAF.

De 2001 à 2003 : Constitution d'un comité de pilotage pour la nouvelle structure de 36 places (CAF, Mairie, PMI, directrice, parents, association, ...)

Le Choix du site s'est porté sur le 3 Allée des droits de l'enfant à Sorbiers à 200 m du site actuel.

En octobre 2003 débutent les travaux.

La Nouvelle structure ouvre le 26/08/2004 avec 493m<sup>2</sup> et un agrément de 36 places.

En 2006 : La Mairie de Saint Christo en Jarez souhaite participer au budget de fonctionnement de la structure afin de pouvoir disposer de places d'accueil. La subvention accordée est fonction du nombre d'heures de garde utilisées par les familles de Saint Christo en Jarez.

01/01/2008: Augmentation capacité d'accueil avec un agrément de 40 places (plafond compte-tenu de la surface de la structure).

En Novembre 2010, la commune de Sorbiers souhaite disposer de la totalité des berceaux de la crèche pour les Sorbérans et l'on stoppe les inscriptions d'enfants de Saint Christo en Jarez.

Qui sommes-nous (présentation, nos objectifs généraux, nos principes éthiques) ?

## Présentation

LES PETITS FILOUS est une association de type Loi 1<sup>er</sup> Juillet 1901, gérée par un conseil d'administration composé de parents. C'est une instance de réflexion, de proposition et de décision aussi bien sur les orientations politiques, sociales et budgétaires ainsi que sur les ressources humaines.

Les Statuts sont déposés en préfecture (disponibles pour consultation à la crèche).

Elle a pour objet/vocation :

**L'association répond au plus près à la demande de garde des parents d'enfants de moins de 6 ans sur le territoire de Sorbiers, dans le respect de l'intérêt de l'enfant,**

**Elle gère un équipement d'accueil de jeunes enfants,**

**L'association poursuit un but non lucratif, elle est apolitique et laïque dans le respect des directives du Ministère Santé / famille et des exigences de la PMI.**

Le siège social se trouve au 3 Allée des droits de l'enfant à Sorbiers (42290).

### LES ADHÉRENTS

Tous les parents deviennent adhérents de l'association dès lors qu'ils inscrivent leur enfant. Le coût de l'adhésion est fixé chaque année par le conseil d'administration. Elle offre la possibilité de participer aux services proposés par LES PETITS FILOUS.

Elle compte à ce jour environ 70 familles adhérentes.

### L'ORGANISATION

Le Conseil d'administration =

Le conseil d'administration (14 personnes bénévoles) se réunit au moins 3 fois par an (et sur convocation de la présidente) où la présence de la directrice et au moins un membre de l'équipe est requis.

Une assemblée générale a lieu tous les ans où la présence de l'équipe de professionnels est souhaitée.

Le bureau (Président / secrétaire et trésorier) représentant le conseil d'administration organise des réunions de travail bureau/ direction régulièrement.

L'équipe de professionnels =

La Directrice, diplômée Éducatrice de jeunes enfants, assure en collaboration étroite avec l'équipe et le bureau, la gestion quotidienne de l'activité de l'ensemble de la structure par délégation de la présidente.

Les enfants sont encadrés par des professionnels accueillants, tous diplômés de la petite enfance (Educateur jeunes enfants, infirmière, auxiliaire de puériculture, cap petite enfance...). L'équipe (16 personnes) est supervisée par la directrice.

Des réunions d'équipe sont programmées périodiquement par la directrice dans la structure.

Au fil des années, l'association poursuit son engagement afin de perpétuer la qualité de l'accueil et les valeurs éducatives en associant les parents et les professionnels.

## Nos objectifs généraux

### ⇒ Proposer un accueil de qualité par un accueil personnalisé =

Les possibilités d'accueil en multi-accueil (régulier, occasionnel, irrégulier, d'urgence d'un petit temps à un temps plein) permettent aux familles de Sorbiers uniquement d'y trouver une solution adaptée et au plus proche de leurs besoins, dans l'intérêt de l'enfant :

- « Accueillir l'enfant pour permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale »

L'organisation de la structure en 3 sections (bébés, moyens et grands dans des espaces séparés) et un taux d'encadrement réfléchi permet aux professionnels d'accomplir un travail de qualité et non de quantité.

De ce fait en découle :

- La possibilité pour les encadrants d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages et leur développement. Les bébés découvrent et enrichissent leur vie sociale en douceur et sans précipitation. Le bien-être physique, moral, affectif, social et matériel de l'enfant restant notre priorité.
- L'avantage d'avoir le temps de bien mettre en place et d'approfondir le projet pédagogique et éducatif. Les ateliers proposés quotidiennement sont réfléchis et travaillés autour d'un projet d'éveil spécifique et propre à la structure.
- Le bénéfice pour les professionnels de conditions de travail optimum puisqu'ils pratiquent en sections.
- L'association via la direction permet d'acquérir des nouveaux savoir-faire au travers du travail avec l'adjointe pédagogique et la possibilité de formations.

### ⇒ Faciliter l'accessibilité de garde à tous les habitants de Sorbiers, sans discrimination, en toute équité.

C'est accueillir toutes les familles quelle que soit leur situation familiale, économique et sociale pour faciliter la diversité et la mixité sociale.

La prise en compte des singularités se traduit par :

- ✓ La période d'adaptation : Pour que l'accueil se passe au mieux, un temps de rencontre enfants-parents-professionnels est posé préparant l'enfant et ses parents à l'entrée dans le nouveau lieu de vie. Ce temps d'adaptation est progressif, organisé en fonction des disponibilités de la famille et du lieu d'accueil afin que la première séparation puisse se faire dans la sérénité et en confiance pour les parents et l'enfant.
- ✓ L'accueil d'enfants ayant des troubles de santé nécessitant un traitement à long terme et quotidien ou des enfants étant porteur d'un handicap physique se fait par un échange entre les parents et la directrice de la crèche et nous évaluons ensemble si le lieu peut accueillir l'enfant. Si l'accueil peut se faire, l'infirmière rédige un protocole d'accueil (Projet d'accueil individualisé) engageant aussi bien le lieu d'accueil, la famille et les partenaires associés (Médecins...).
- ✓ L'accueil d'un enfant en situation sociale particulière nécessite la mise en lien des parents, de la structure et des institutions concernées pour trouver la solution d'accueil de l'enfant souhaitée et adaptée.

⇒ **Permettre aux parents de se rencontrer entre eux et avec les professionnels.**

C'est créer des occasions (formelles et informelles) d'échanges sur les pratiques éducatives et les questions qui en découlent,

C'est organiser des activités secondaires : Manifestations, Temps partagés avec les parents,...

## Nos principes éthiques

⇒ **L'association contribue à l'éveil culturel comme ouverture au monde et à la culture de chacun =**

L'association, LES PETITS FILOUS met en place des actions privilégiant la rencontre des enfants avec des événements culturels par des ateliers d'éveil dans différents domaines :

Ces actions peuvent prendre différentes formes :

- Atelier de Musique, Danse, Chants, Contes, découverte d'albums...
- Atelier d'arts plastiques, de création d'objets, manipulation de différentes matières ...
- Spectacles dans les locaux,
- Visite de lieux (ferme pédagogique, ...).

⇒ **L'association impulse la participation des parents dans la vie de l'association.**

Elle se décline sous différentes formes et prend en compte la disponibilité, les compétences, le désir des parents et reste en cohérence avec le projet éducatif et pédagogique.

Le lieu d'accueil est aussi un lieu de convivialité où des rencontres peuvent être organisées (moments festifs, réunions, temps partagés ...),

Elle peut se décliner en plusieurs formes =

- Devenir membre du conseil d'administration,
- Assumer une partie du fonctionnement (bricolage, couture, jardinage, informatique, ...)
- Communiquer et s'interroger sur la vie de la structure (article pour journaux de presse ou communal, journal de l'association, site internet,..)
- Elaborer des projets (spectacles, sorties, manifestations, ...)
- Organiser des ventes d'objets en lien avec le vécu de l'enfant dans la crèche (CD, photos, livre de recettes...).

Associer les parents, à la vie de l'association et de la structure, c'est aussi créer une dynamique, une qualité d'échange, de confiance et de reconnaissance entre les parents et les professionnels.

⇒ **L'association a un ancrage territorial ; pour cela elle fait appel à des fournisseurs et des prestataires locaux, dans la mesure du possible.**

Soucieux d'être un acteur de l'économie locale, l'association dans la mesure du possible :

- S'approvisionne en denrées & produits alimentaires auprès de fournisseurs communaux (boulangerie, boucherie, épicerie) ou proches (primeur, produits laitiers),

- S'approvisionne auprès d'une des pharmacies communales et en fournitures de nettoyage & hygiène auprès de grossistes locaux,
- Fait appels aux services de prestataires de service de la couronne stéphanoise (avocat, cabinet de paie, informatique, comptable et expert-comptable) ou départemental (commissaires aux comptes),
- Fait appel à des intervenants extérieurs de la région.

⇒ **L'association est ouverte vers l'extérieur et crée des partenariats avec les associations de Sorbiers.**

Ayant une réelle volonté de s'intégrer à son environnement, Les PETITS FILOUS participent à la vie de la commune. Nous créons des partenariats avec =

➤ L'École du Valjoly - Passerelle :

L'objectif est d'accompagner les enfants vers le nouveau lieu de vie que sera l'école. En partenariat avec la directrice/ institutrice des Petites Sections, est organisée chaque année, un moment d'accueil pour les enfants qui entreront à l'école à la rentrée scolaire suivante.

➤ Les structures communales de la petite enfance :

Des échanges peuvent avoir lieu avec les structures d'accueil petite enfance de la commune (relais assistante maternelle, centre social..) autour d'actions d'éveil, de partages de biens/ jeux/ lieux/ personnes/partage d'information.

⇒ **L'association contribue à la formation qualifiante des jeunes en étant un terrain d'apprentissage.**

La structure accueille annuellement des stagiaires des différents établissements de formation aux métiers de la petite enfance (IFSI, IFAP, Ecole d'EJE, ...).

L'association veille à la mise en place d'un tutorat personnalisé pour les stagiaires afin de mieux les accompagner dans leur formation. De ce fait, l'association limite le nombre de stagiaires accueillis dans les différentes sections (1 /section/ période) pour un encadrement de qualité et aussi pour préserver la qualité d'accueil des enfants.

L'accueil de stagiaire permet la valorisation par la transmission de ses savoirs mais aussi l'occasion de prendre du recul sur sa pratique.

Cet accompagnement personnalisé nous permet de constituer un fichier de candidats potentiels qualifiés en cas de besoin pour des remplacements.

⇒ **L'association tend vers des gestes écoresponsables (recycler, éviter les gaspillages, économiser les ressources)**

Trier les déchets pour mieux les recycler, ne pas jeter de nourriture, optimiser l'utilisation des fournitures d'activités achetées ou données, chercher à toujours économiser les ressources tout en respectant les exigences en matière d'hygiène est le quotidien de l'équipe de professionnels.

⇒ **L'association a l'exigence de cuisiner les repas sur place par un personnel expérimenté.**

En accord avec les règles de l'HACCP, la cuisinière et l'infirmière de la structure établissent des repas variés et équilibrés avec des produits frais dans la mesure du possible.

L'association s'attache à ce que les repas des enfants soient concoctés sur place pour mieux les éveiller aux goûts, aux textures, ...et ainsi crée du lien entre les enfants et la cuisinière.

⇒ **L'association s'engage à une transparence financière**

LES PETITS FILOUS entretiennent avec les différents services de la mairie des liens étroits (financiers, techniques, petite enfance, ...) et transmet annuellement les éléments financiers détaillés de la structure en toute transparence.

Les éléments financiers principaux sont aussi transmis aux délégués du personnel.

⇒ **L'association promeut un dialogue permanent et constructif avec l'ensemble des salariés.**

La fonction d'employeur assurée par le Conseil d'Administration a pour objectifs :

- De répondre aux normes en vigueur en matière de taux d'encadrement des enfants par l'emploi d'un personnel qualifié, diplômé et suffisant en nombre,
- D'instaurer un dialogue permanent avec les représentants du personnel par des rencontres régulières afin de tenir compte, d'améliorer les conditions de travail et la protection sociale du personnel,
- De s'informer sur la législation du travail, la convention collective à laquelle nous sommes rattachés et de mettre en application les nouvelles réglementations,
- De favoriser l'accès à la formation en élaborant un plan de formation annuel dans le cadre de la formation continue,
- De s'assurer du concours d'intervenants qualifiés pour des interventions telles que la supervision menée par un analyste qui accompagne l'équipe dans l'analyse de sa pratique et l'aide à se questionner, à prendre du recul par rapport à l'accueil des enfants et de leur famille,
- D'avoir un lien permanent avec l'équipe de direction pour les décisions de gestion d'équipe.

L'association s'engage à mettre en œuvre les moyens pour respecter les principes éthiques.

Que souhaitons-nous mettre en place (notre ambition) ?

Comment allons-nous y parvenir ?

## Les axes du projet associatif pour la période 2018-2020

### Orientation 1 : Développer le partenariat

#### Les objectifs opérationnels

- Développer et consolider la passerelle avec l'école du Valjoly,
- Se rapprocher de l'association Mieux Vivre à Sorbiers et du centre social Loiso ,
- Se rapprocher de la maison de retraite du secteur afin de voir s'il est possible d'organiser des rencontres inter-génération,

### Orientation 2 : Développer des activités extérieures

#### Les objectifs opérationnels

- Mettre en place un projet de crèche verte,
- Proposer des sorties de proximité, le parc, le marché, la médiathèque, la ludothèque, le boulanger...

### Orientation 3 : Développer des liens entre l'association et les parents

#### Les objectifs opérationnels

- Proposer un temps convivial autour d'un café aux parents régulièrement.
- Proposer aux parents une diversité de possibilités d'implication dans l'association (ex bricolage, couture, site internet, gazette...)

**Le projet associatif LES PETITS FILOUS est co-écrit par le conseil d'administration et la direction, suite à une réflexion avec l'ensemble des acteurs de l'association (parents, membres du conseil d'administration, professionnels salariés).**

**Le projet associatif est approuvé par le conseil d'administration et validé en assemblée générale. Le Président et la Directrice ont la responsabilité de s'assurer de la bonne application du projet par tous.**

**Le projet est remis à chaque salarié, à chaque parent et est consultable au sein de la structure. Il est révisé/ tous les 3 ans. Durant cette période, toutes les actions qui en découlent sont évaluées et réajustées en conséquence.**